

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 JANVIER 2021

10 Présents : Mesdames DUMONT, WIESENER, NAWROT, MARTZ, THIBAUD.
Messieurs BURGER, HOUIN, THOMAS, GATIMEL, CHÉRY

4 excusés : Mme CONTOUX, M. GOUTHIER, Mme CORDONNIER et M. DOTTE

1 absent : M. ROUX

Secrétaire de séance : M. BURGER Roger

1. Modifications du Conseil Municipal et des commissions internes / délégations extérieures

Suite à la démission de M. BATOT au 27/11 par AR :

- Démission validée par la Préfecture au 15/12/2020
- Appel à siéger: M. Frédéric THOMAS, en 12^{ème} position sur la liste élue de Mme DUMONT Margaret.

M. THOMAS accepte de siéger au conseil municipal.

Le CM accepte à l'unanimité la suppression d'un poste d'adjoint au maire. Le nombre d'adjoints est donc de deux : Mme THIBAUD Virginie et Monsieur HOUIN Patrice.

Modification des commissions internes :

- 1 poste à pourvoir à la commission **finances** : Attribué à Mme **WIESENER Marilyne**
- 1 poste à pourvoir à la commission **fonctionnement de la commune** : Attribué à M. **THOMAS Frédéric**
- 1 poste à pourvoir à la commission **cimetière** : Attribué à M. **GOUTHIER Bernard**
- 1 poste à pourvoir à la commission sécurité, civisme et **citoyenneté** : **Attribué à Mme CORDONNIER Sonia (validé le 20/01)**

Délégations syndicales :

SDAA54 - 1 poste de suppléant à pourvoir : M. GATIMEL Allan passe titulaire et le poste de suppléant et attribué à Mme NAWROT Nancy.

MMD54 – 1 poste de suppléant à pourvoir – Attribué à M. HOUIN Patrice.

Conseil communautaire : Mme THIBAUD Muriel remplace M. BATOT

2. Récupération des charges Entretien gymnase - Année 2020

Sur demande du Président du SIS, le gymnase est entretenu par la commune tous les lundis matins (1h30 / 2 agents techniques / heures supplémentaires)

Une convention est éditée à chaque année échue.

Madame le Maire propose :

- Un coût horaire fixe de 25€ / heure / agent pour l'année 2020 et 2021
- Incluant le coût horaire chargé et de déplacement

**Le Conseil Municipal ACCEPTE la proposition de Madame le Maire
Valide un coût horaire de 25€ par agent pour l'entretien du gymnase.**

3. CONTRAT GROUPE ASSURANCE SANTÉ CDG54

Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner mandat au centre de gestion 54 pour relancer la consultation relative au contrat d'assurance santé pour le personnel.

4. Récupération copies SIE RISO

Le conseil municipal autorise madame le Maire à récupérer le coût des copies au près des services du Syndicat du Trey Saint-Jean pour un montant de 406€, couvrant les années 2017 à 2020.

5. Mise en vente luminaires mairie

- Madame le Maire propose, suite à la demande de l'EHPAD Sainte-Sophie, la mise en vente de luminaires pour un prix unitaire de 800€ (proposition d'un achat de 3)
- Prix d'achat : 1 200€ l'unité, achetés pour la réintégration des locaux de la mairie (Achat hors marché du mobilier de la mairie)

Le conseil approuve la mise en vente des luminaires.

Le Conseil approuve la proposition de Madame le Maire à savoir la mise en vente des luminaires , pour un montant de 800€ l'unité.

6. Réalisation Éco-réseau de chaleur CCMM

Madame le Maire demande au conseil de poursuivre le partenariat avec la CCMM pour la réalisation d'un éco-réseau de chaleur pour:

- les logements de l'ancienne gendarmerie, sis Rue Henri Poulet.
- Le bâtiment dit « La Poste »

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'autoriser le maire à poursuivre le partenariat avec la CCMM pour l'étude d'un éco-réseau de chaleur.

7. COMITÉ COMMUNAL

- **Après débat, le conseil municipal entérine le nombre de représentants au comité communal à:**
 - **6 élus : Mme WIESENER – Mme NAWROT – Mme CORDONNIER (validé le 20/01) – Mme MARTZ -M. BURGER et M. GATIMEL**
 - **6 habitants, avec appel à candidature**
- **Après débat, le conseil municipal entérine les représentants partenaires au comité communal à : CCMM, associations, 3 membres du comité des fêtes, APEET, CAUE, MMD54, EHPAD, CAP'S, PNRL, 1 membre du conseil d'école**

8. AVENANT BAIL LOCATION SIE

Le Syndicat du Trey a signé un bail d'occupation du domaine privé communal au 1^{er} novembre 2020 pour la location de 20m² d'espace de stockage (Ancienne caserne des pompiers) pour un montant de 50€ / mois + 2€ de charges / mois

À la demande du SIE : location d'un garage (même adresse):

- Avenant de mise à disposition pour 50€ / mois, à compter du 01/01/2021

Le Conseil approuve la proposition de location du garage, pour un montant de 50€ par mois, à compter du 01/01/2021, soit un total de 100 euros/mois + 2€ de charges/mois.

9. Convention déneigement et salage JAULNY

Le conseil autorise Madame le Maire à signer la convention avec les communes demandeuses et à procéder à la récupération des charges de déneigement et salage, avec un coût horaire de 60€.

10. Sollicitation de subvention FIPD

- Dans le cadre de l'acquisition et installation de la **vidéo protection**,
- La commune peut solliciter une **subvention FIPD** (Fond interministériel de prévention de la délinquance)
- Coût total achat et installation (HT) : 8 caméras _ 47 884€
- Subvention sollicitée : 80% soit 38 307.20€
- Reste à charge : 9 576.80€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Sollicite une subvention FIPD**

11. Sollicitation de subventions pour le remplacement de la chaudière à Yves DUTEIL

- En panne depuis octobre:
 - Sollicité le dispositif CLIMAXION: Bilan énergétique: **fin février**, pompe à chaleur ou poêle à pellets
 - **Choix de chauffage: ????**
 - Pompe à chaleur ou Pellets: installation au mieux en septembre 2021 (Danger: exposition des canalisations d'eau) **Coût: 35 à 45 000€ HTT**
 - Chaudière à gaz à condensation: **11 180,05€ TTC** (installation au mieux fin février)
 -

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Sollicite les subventions suivantes : DETR, Prime énergie CEE, CTS communes fragiles pour le changement de la chaudière de la salle Yves DUTEIL.**
- **Décide de remplacer la chaudière par une chaudière gaz à condensation.**

12. Autorisation de sollicitation de subventions - PROJET COMMUNAL

Dans le cadre du projet communal, madame le Maire demande l'autorisation du Conseil afin de solliciter les subventions afférentes aux projets suivants :

- Rénovation appartement locatif **ancienne gare, école des garçons**, ancienne gendarmerie rue **Henri Poulet** et **gendarmerie**,
- Rénovation et mise en accessibilité bâtiment **école des filles**,
- Etude de faisabilité regroupement scolaire site **école des garçons**,
- Aménagement du **parking LA POSTE**,
- Création du **city stade** et aménagement du **mobilier urbain**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Autorise le Maire à déposer les dossiers de subventions pour les projets ci-dessus et signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

13. Détermination du loyer (rue Marie Wuara)

Le Maire informe le Conseil Municipal que le logement rue Marie Wuara a fait l'objet de rénovation (papier, peinture et installation d'une cuisine intégrée avec électroménager).

Le conseil doit déterminer le prix du loyer :

Madame le maire propose :

- Loyer : 500€ / mois
- Fluides et ordures ménagères à charge du locataire
- Place de parking : 20 à 25€ / mois
- Le locataire devra prendre une assurance habitation,
- Contrat de révision chaudière à charge récupérable par le bailleur
- Montant du dépôt de garantie : 500 €
- Garant obligatoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : Le conseil détermine le loyer et le dépôt de garantie à un montant de 600€, avec une place de parking à 20€/mois, valide les autres propositions de Madame le maire les propositions de Madame le du logement.

14. Détermination loyer logement école des filles

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux travaux de rénovation et de création d'un appartement au 1^{er} étage de l'école des filles (17 rue Clinchant), le conseil doit déterminer le prix du loyer :

Madame le maire propose :

- Loyer : 350€ / mois
- Fluides et ordures ménagères à charge du locataire
- Le locataire devra prendre une assurance habitation
- Contrat de révision chaudière à charge récupérable par le bailleur
- Montant du dépôt de garantie : 350 €
- Garant obligatoire.

Le conseil approuve les propositions de Madame le Maire et l'autorise à signer tous les documents relatifs à la location du logement.

15. Règlement Intérieur

Le Conseil approuve le Règlement Intérieur de la commune.

16. Décision modificative

- Attribution de compensation (rémunération secrétaires année 2019)

| CHAPITRE | MONTANT | MODIFICATION |
|----------------------------|------------|--------------|
| 6411 : personnel titulaire | 16 677,86 | - 4 438,35 |
| 739211 | - 4 438,35 | + 4 438,35 |

Le conseil municipal autorise la modification apportée sur les crédits.

INFORMATIONS

- Formation « initiation budget » (9h-17h) en mairie le 04/03/2020 animée par l'ADM54.
- Formation CCID à l'ADM le 17/02/2020 (9h-17h)
- Création d'une régie d'avance
- Suppression de la régie droit de place
- Embauche de M. Louis Alexandre CUVELIER au poste d'agent technique jusqu'au 31/03/2020
- Renouvellement du contrat de N. GUILLOUET, poste d'agent technique, en CDD du 01/01/2021 au 30/03/2021 avec visite d'embauche par la médecine du travail le 14/01/2021

- Rencontre RPI Thiaucourt / RPI Essey et Maizerais / Inspecteur académique (14/01/2021 en mairie) – a été annulé en raison des conditions climatiques et sera reportée
- Sollicitation de la CCMM pour le transfert de compétence scolaire
- Proposition d'un **CM spécifique** pour : Présentation de la CCMM, information sur tous les actions sur notre territoire, les actions ou projets particuliers pour Thiaucourt, invité et animé par le président: Gilles Soulier -**Proposition pour février 2021**

FIN DE SÉANCE : 21h20